

Symposium régional de haut niveau sur la coopération et la complémentarité

Ce symposium a réuni 13 États, dont 11 États parties au Statut de Rome de la CPI (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Mali, Niger, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République du Congo, Sénégal et Tchad) et deux États non parties (Cameroun et Togo), ce qui s'est traduit par la participation de 38 hauts fonctionnaires et de responsables de l'Action mondiale des Parlementaires, de la CEDEAO et de la CPI. Cet événement visait globalement à favoriser la coopération, la complémentarité et l'universalité du Statut de Rome afin d'améliorer la coopération des États avec la Cour et le système mis en place par le Statut de Rome, ainsi qu'à lancer des discussions, dans le cadre d'une série d'ateliers, sur des questions techniques se rapportant à l'équité des procès, aux règles de procédure, à la complémentarité et à la coopération. Le séminaire a été organisé en étroite coopération avec le Ministère de la justice du Niger, grâce à des financements de la Commission européenne et de l'Organisation internationale de la Francophonie.